
PARTIE OFFICIELLE

LES RETRAITES ANNUELLES DE 1920

La première retraite commencera le dimanche 8 août ; la seconde, le lundi 23 août.

MM. les curés sont priés de faire, autant que possible, la première retraite, et MM. les vicaires et autres prêtres, la seconde.

Ceux qui sont empêchés par quelque cause grave de faire la retraite annuelle avec les autres prêtres, doivent en informer, d'avance si possible, l'Ordinaire du diocèse.

L'examen des jeunes prêtres aura lieu, au Séminaire, le lundi 23 août, à 9 heures du matin.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Administrateur :
M. l'abbé ÉMILE TURMEL, vicaire à Ste-Justine, a été nommé vicaire à Notre-Dame de Lévis ;

M. l'abbé THOMAS ENNIS, vicaire à St-Maurice de Thetford, a été nommé vicaire à Beauceville ;

M. l'abbé JOSEPH TOUZIN, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Ste-Justine ;

M. l'abbé ALPHONSE LABBÉ, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Maurice de Thetford ;

M. l'abbé LAURÉAT L'HEUREUX, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Notre-Dame du Mont-Carmel ;

M. l'abbé HERMYLE BARABÉ, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Edouard de Frampton.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSIER DE LA SEMAINE

APOSTOLAT INTELLECTUEL⁽¹⁾

MES CHERS ENFANTS,

Lorsque les enfants quittent pour toujours le toit paternel, les parents ne manquent pas de leur donner de sages recomman-

1. Allocution prononcée le dimanche, 13 juin, par M. le Directeur du Petit Séminaire de Québec, au banquet traditionnel de la Saint-Jean-Baptiste, en réponse au discours d'adieu des finissants pensionnaires.